

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Étranger..... le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 44.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

A nos Lecteurs

Avec ce numéro commence la troisième année de l'*Eclair*. Nous ne pouvons laisser passer cette date sans remercier ceux qui, dès la première heure, nous ont accordé leur bienveillante sympathie, et sans dire pareillement merci aux nombreux amis qui sont venus à nous plus tard, quand ils ont vu l'allure franchement catholique de notre petit journal.

Nous nous garderons bien d'abandonner notre première voie. Plus que jamais le peuple a besoin de voir clair dans les événements et la doctrine, d'apprécier justement les personnes et les choses. Consacré exclusivement au service de la vérité, entièrement dévoué au bien de l'Eglise et de la Patrie, préoccupé avant tout de jeter un peu de lumière autour de lui, l'*Eclair* restera donc l'organe populaire de défense catholique que chacun a déjà pu voir à l'œuvre.

Nous avons confiance que le travail que nous nous sommes imposé, en fondant ce journal, n'a pas été tout à fait stérile. Aussi, résolu à travailler encore avec un nouveau courage, nous prions nos amis de nous aider à propager et à faire grandir notre œuvre, soit en nous renseignant sur les faits qui resteront dans le cadre de notre publication, soit en multipliant autour d'eux les lecteurs de l'*Eclair*.

C'est surtout à l'usine et dans l'atelier que nous tenons à pénétrer, parce que là surtout se pratique une autre propagande qu'il faut combattre, sous peine de voir la classe ouvrière bientôt imbuë de tous les préjugés et de toutes les erreurs.

Que chacun de nous fasse son devoir ; que la vérité et le zèle des âmes soit notre unique but ; que la discussion loyale et une charitable fermeté soient nos moyens de défense, que Dieu nous vienne en aide, et le bien se fera.

LA RÉDACTION.

BULLETIN POLITIQUE DE LA SEMAINE

La première semaine de l'ouverture des Chambres françaises n'aura pas été brillante.

Commencée par la ridicule nouvelle de la prise de Kairouan, elle a continué à être à peu près ridicule jusqu'au bout.

La séance d'ouverture a été comme une tempête. Et quand le gouvernement, par la bouche du doyen d'âge, M. Guichard, est venu annoncer que nous avions pris une ville arabe sans tirer un coup de fusil, et que la dépêche, prévue depuis quatre semaines, était arrivée juste à point nommé, les députés qui ont encore dans les veines un peu de sang français ont souri de pitié.

Les grondements de l'orage ont cessé un instant, et des éclats de rire ont échappé.

**

Depuis on a menacé à droite et à gauche de mettre en accusation le ministère qui, dès ce jour, peut être regardé comme mort civilement.

L'extrême-gauche cependant n'a pas encore fait preuve de beaucoup de force ; la droite relèvera-t-elle au moins l'honneur français par une énergique flétrissure infligée à ceux qui ont inventé cette guerre désastreuse de Tunisie, amené l'insurrection du sud oranais, désorganisé l'armée et laissé mourir sans secours nos malheureux soldats ? Il faut l'espérer.

Mais ce ne sera qu'une protestation, et nous continuerons à rester sous la main, ou plutôt sous la botte des plus piètres gouvernants qu'on puisse imaginer.

**

D'autre part, les puissances étrangères s'apprentent à profiter de nos fautes. M. Barthélemy Saint-Hilaire ouvrira-t-il enfin les yeux sur les agissements des monarchies qui nous entourent ?

Voici d'abord la Prusse et l'Autriche, voici ensuite l'Italie et la Russie, qui semblent marcher ensemble contre le socialisme dont le foyer est actuellement chez nous. Et l'Angleterre nous boude.

Les souverains se visitent, les hommes d'Etat ont des conférences, des traités se signent, et nous sommes mis en dehors. Que font nos diplomates au milieu de circonstances aussi graves ?

Rien !

**

On attend... quelque chose ; on attend un grand ministère qui nous débarrasse des incapables actuels.

Et ce grand ministère, dont l'éclosion est si laborieuse, est déjà à moitié condamné avant sa naissance.

M. Gambetta est rusé, sans doute ; il a des ficelles, des trucs politiques, des expédients ; mais avec ce simple bagage politique on ne va ni haut ni loin.

Ses adversaires sont nombreux. Il a beau jouer au despote, il ne domptera pas l'extrême-gauche qui l'insulte déjà, et il ne fera pas revenir la droite qui le méprise.

**

Après le ministère des petits moyens, de la politique triviale, des ricanements officiels, n'allons-nous pas avoir, comme dit le *Salut Public*, une politique à tiroirs, une politique de soubresauts et de surprises, une politique capricieuse et de casse-cou !

Pour notre compte, nous ne croyons pas à une politique tant soit peu digne et sérieuse. M. Gambetta a perdu son sang-froid à Charonne. Et dès-lors on l'a jugé. Il sera cassant et tyrannique. Il prépare, sans doute, une foule de diversions ; le clergé n'a qu'à se bien tenir, il sera menacé et taquiné. Mais le spectre clérical est déjà bien usé, et il ne pourra toujours réussir.

P. ANDRÉ.

COURSE AUX NOUVELLES

Nevers. — Les sœurs de la charité et de l'instruction chrétienne, qui depuis deux cents ans se dévouaient gratuitement au service des pauvres, viennent d'être expulsées des asiles communaux. Quelle intelligente municipalité ! A quand le pain laïque et obligatoire ?

Rodez. — La femme du docteur d'Hombres vient d'être guérie instantanément d'une grave maladie par Notre-Dame de Lourdes. Le docteur affirme qu'il y a là un vrai miracle.

Algérie. — A Bône, l'ancienne Hippone, Mgr Lavigier vient de fonder un petit séminaire sous le vocable de saint Augustin. La bénédiction de l'établissement a eu lieu le 8 octobre. Il y avait grande foule.

Charbonnières. — Par six voix contre quatre, le Conseil municipal vient de refuser l'expulsion des sœurs des écoles. Un bon point ! Mais *Lyon Républicain* n'est pas content.

Mâcon. — Sur 280 élèves que les sœurs de Saint-Charles avaient dans les écoles communales de la ville, 240 les ont suivies dans les nouvelles écoles libres. Très bon commencement.

Le phylloxéra — continue à s'étendre dans le Maconnais. Il a même des envahissements imprévus et capricieux en certaines localités. Mais la Providence est bonne : elle a permis la propagation de la science en compensation. La science n'arrive pas à détruire le phylloxéra, mais elle multiplie la fabrication des vins sucrés. Le nombre d'hectolitres fabriqués, cette année, est effrayant. Et on appelle ce vin : *vin des deux comètes*. Est-ce que, par hasard, les deux comètes représenteraient les deux cuvées ? On le dirait, vu la coïncidence.

Nos députés — républicains veulent absolument montrer de la pudeur. Plusieurs d'entre eux, et notamment Floquet, Lockroy, Madier de Montjau, Martin, Nadaud et Greppo, ont fait savoir à qui de droit que si les honorables Duportal et Bonnet-Duverdier assistaient aux réunions de l'extrême gauche, ils n'y viendraient pas. Cette délicatesse nous étonne de la part des citoyens que nous avons nommés plus haut. Ils ne nous ont pas habitués jusqu'ici à ces manières distinguées.

M. de Mun — est validé. Mais pour se venger de cette élection, le gouvernement va, dit-on, dissoudre tous les cercles catholiques du Morbihan. Il nous semblerait plus opportun de dissoudre les insurrections de l'Algérie.

Un procès édifiant. — Nous lisons dans le *Lyon Républicain* :

« Un procès d'un piquant intérêt va venir, le 4 novembre, devant le tribunal de Lyon. Le curé de Saint-Just de-mande main-levée de la saisie opérée sur ses meubles, à la suite du refus de la ville de payer le loyer du presbytère. »

« Les débats de cette affaire vont être édifiants. »
Edifiants ? Nous ne comprenons pas le trait d'esprit qu'au voulu faire là le chroniqueur du *Lyon*. M. le curé de Saint-Just se défend par les tribunaux, il n'y a rien en cela qui puisse prêter à l'ironie.

Par exemple, ce qui pourrait être critiqué avec raison, c'est la désinvolture avec laquelle la ville s'acquitte de ses obligations.

Le gouvernement continue à payer évêques et prêtres ; Lyon ne paie plus ses vicaires.

En sorte que, dans les paroisses, le curé, qui reçoit son indemnité du gouvernement, est payé ; le vicaire n'a rien, parce qu'il doit être payé par la ville.

D'autre part, grâce à la fraternelle égalité qui caractérise nos conseillers municipaux, il y a une flagrante inégalité dans la situation des curés de la ville : les uns, les plus heureux, sont logés dans des bâtiments appartenant aux fabriques ; d'autres habitent des presbytères qui sont propriété de la ville ; et les autres, les plus pauvres, abandonnés depuis deux ans à leur pauvreté, sont obligés de chercher à leurs frais une location pour eux et leurs vicaires. C'est précisément la situation de M. le curé de Saint-Just, situation créée par le conseil municipal.

De quel droit la ville commet-elle cette partialité révoltante ? Pourquoi le préfet et le ministre ne mettent-ils pas ordre aux irrégularités du conseil municipal ? Pourrait-on le savoir ? Ce serait peut-être édifiant.

Le régime parlementaire. — M. de Douville-Maillefeu voulait parler, le 28 octobre ; le président ne voulait pas, et de tous côtés on criait pour couvrir la voix de l'orateur. Pousse à bout, M. de Douville-Maillefeu se met aussi à hurler de son côté :

« Criez, poussez des cris d'animaux, réplique-t-il avec colère, vous êtes dans votre rôle. »

C'est raide. Et sous ce coup de fouet, les opportunistes ont dû bondir comme des fauves,..... puisque c'est leur rôle.

On n'est jamais trahi que par les siens.

On dit — que M. Constans serait nommé gouverneur de l'Algérie, en remplacement de M. Grévy Albert. C'est sans doute une plaisanterie, à moins que nous tombions dans la République grotesque, ce qui ne paraît guère invraisemblable.

Tony Révillon — va poursuivre en police correctionnelle les sieurs Vaugeois et Huchard, qui l'on accusé d'avoir commis un outrage à la pudeur, à Sceaux.

Nos soldats. — Le médecin de Modzbah, centre de ralliement pour les malades de l'armée, n'a rien absolument à donner aux blessés, aux fiévreux, qui arrivent à la gare, après dix à quarante heures de transport en caçolets, et se trouve forcé de les laisser, pendant cinq ou six heures, sous un hangar, sans une tasse de bouillon, sans un verre de vin. (*Nouveliste*, 2 nov.)

Enfin, qu'est-ce donc que l'intendance fait des millions du budget de la guerre ? Devons-nous ajouter foi aux bruits incroyables qu'on fait courir sur son compte ?

Les Petites-Sœurs-des-Pauvres. — à Troyes.

« Les Petites-Sœurs se disposaient à quitter la chapelle, où elles venaient de rendre gloire à Dieu, qui leur donne le courage de faire le bien en consolant la vieillesse abandonnée, lorsque plusieurs coups de feu tirés sur elles les glacèrent d'effroi. »

« Deux misérables, armés de revolvers, avaient eu l'audace d'escalader l'enceinte vénérée de ce refuge de la vieillesse et avaient lâchement fait feu sur les Petites-Sœurs-des-Pauvres, dont l'arrivée contrariait leurs infâmes projets de vol. »

« Terrifiées par ce criminel attentat, les pieuses filles se sauvèrent de tous côtés, afin d'échapper aux balles des meurtriers. »

« Grâce à Dieu, aucune d'elles ne fut atteinte. »

« En entendant ces détonations, quelques femmes qui avaient assisté à la prière se mirent courageusement à la poursuite des misérables. »

« Mais, plus agiles, ceux-ci escaladèrent de nouveau la muraille et gagnèrent la rue. »

« Averti de ces faits, M. le commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, se transporta à l'asile le lendemain matin et procéda à une enquête minutieuse. »

M. Gambetta — est allé à Dresde pour en ramener son fils qu'il y faisait élever.

« Le neveu de l'avocat Massabie est donc simplement le fils de M. Gambetta. »

« Si je révèle ainsi un fait tenu secret jusqu'ici et ignoré de presque tout le monde, ce n'est pas, qu'on me fasse l'honneur de le croire, pour éveiller un scandale quelconque. »

« Quel scandale, d'ailleurs, pourrait-il y avoir ? L'enfant a treize ans. Le père l'aime, l'élève et le soigne. Il remplit son devoir de père, et je serais bien mal compris de mes lecteurs si ces lignes pouvaient faire naître un sourire ou paraître contenir un blâme. (*Le Clairon*.) »

Nos traités de commerce — ne peuvent aboutir ni avec l'Angleterre, ni avec l'Italie. M. Tirard ne réussit pas plus à la tête du commerce, que M. Ferry à la tête de l'Instruction publique, que M. Farre à la tête de l'armée, que M. Barthélemy-Saint-Hilaire à la tête de la diplomatie, que M. Constans à la tête de l'intérieur et que M. Cazot à la tête de la justice. C'est un vrai cabinet de démolisseurs. On parle de le mettre en accusation; mais il est déjà condamné.

Annecy. — Un maçon occupé à casser la croix qui ornait la porte de nos écoles communales, est tombé avec son échafaudage. Il a failli se tuer, et s'est relevé couvert de contusions.

Paule Mink. — va bientôt se marier avec un sieur Négro, de Toulon. Le mariage sera civilisé à Lyon. C'est la seconde fois qu'elle se marie. Bonne chance à son époux!

Entre confrères — on ne se gêne pas. Nous admirons la touchante fraternité littéraire qui semble unir nos feuilles lyonnaises les plus disparates par les principes religieux et les opinions politiques. Nous trouvons tous les jours des dépêches et des chroniques dans *Lyon-Républicain* et dans le *Petit-Lyonnais*, qui ont été copiées mot à mot dans le *Nouvelliste*. L'article du 2 novembre sur la Toussaint, en particulier, nous a fait rêver. Vraiment, nos bons radicaux sont délicats.

Belgique. — Nos élections municipales ont eu lieu. Les catholiques ont fait de réels progrès. La foi se réveille. Tant mieux.

Beaucaire. — Sur les réclamations constamment répétées des mères chrétiennes sur leurs menaces de retirer leurs enfants, dans la crainte d'une désertion totale des écoles, et uniquement pour le besoin de la cause, on a autorisé, uniquement aussi pour les petites filles un peu de prière et un peu de catéchisme, mais pas de messe, bien entendu.

Beaucaire compte dix mille catholiques, trente-cinq protestants et un seul juif. A ce seul juif et à ces trente-cinq protestants, dix mille catholiques sont sacrifiés. La liberté républicaine le veut ainsi.

L'Ecole communale — de filles de Montpezat a été laïcisée par le célèbre prêtre Dumarest.

On a remplacé les trois filles qui la dirigeaient par une institutrice laïque ex-religieuse. Son école n'a pu réunir que quatre élèves dont trois protestantes, et ce, malgré visites, obsessions et menaces. Ces quatre élèves coûtent aux contribuables de Montpezat la somme de 1,400 fr., soit 275 fr. par élève.

Justice. — Sur 368,000 affaires criminelles ou correctionnelles, dont les divers parquets de France ont été saisis, pendant l'année 1880, 47,000 ont été abandonnées, faute de pouvoir découvrir les coupables.

Evidemment la police a trop à faire en politique pour la surveillance des cléricaux et l'expulsion des religieux; elle ne peut suffire à s'occuper des malfaiteurs.

Animaux. — On va construire, près de Paris, un hôpital pour les bêtes malades ou blessées. Le terrain est acheté. Ne pourrait-on pas commencer par organiser au moins des ambulances pour nos soldats d'Afrique. Cela presserait davantage.

Franc-Maçonnerie. — Quelqu'un disait hier à un ancien député du Rhône :

« Si nous sommes dans le pétrin révolutionnaire, si la guerre au clergé est tous les jours plus acharnée, si nous allons à la guerre civile et religieuse, nous le devons à la franc-maçonnerie, qui mène tout en France, aujourd'hui.

— Monsieur, vous vous trompez, répliqua l'ex-député, ce n'est pas la franc-maçonnerie qui mène la campagne anticléricale; j'ai été vingt ans à la tête, je le sais, ce n'est pas elle qui mène tout ça, c'est le protestantisme. »

Nous avons été ébahi de cette réponse.

UN ANTICLÉRICAL

Les journaux publient la note suivante :

VAUCLUSE. — Dans la soirée du 31 octobre, à Avignon, un ouvrier boulanger (de l'Isle-sur-Sorgue), revenant de Nice ou de Monaco, où il avait perdu sans doute le contenu de sa bourse, s'est présenté à Avignon au domicile de Mgr Sermand, le premier des vicaires-généraux de Mgr Hasley.

Ce vénérable ecclésiastique ne se trouvant pas chez lui, le visiteur demanda à l'attendre, et, en attendant, entra en conversation avec les deux vieilles servantes qui lui avaient ouvert la porte.

Tout à coup, sortant de sa poche une massue en plomb, il en asséna un coup vigoureux au dos de l'une d'elles, qui tomba de tout son long sur le sol. La croyant morte, il s'est alors tourné vers l'autre et lui a donné un coup de poignard; la prenant ensuite par les cheveux, il lui a poussé la tête à plusieurs reprises contre la muraille.

Se retournant après cela vers la première et la voyant encore en vie, il lui a donné des coups de pied sur la figure, lui brisant les dents avec son talon.

Fort heureusement, la seconde victime a trouvé assez de forces encore pour ouvrir la porte d'entrée et appeler au secours. Un passant et un voisin sont accourus aussitôt et se sont rendus maîtres de l'assassin, qui s'est livré à eux sans résistance et s'est laissé conduire à la police.

Il a déclaré que le mobile de son crime était le vol et qu'il s'était attaqué à ces pauvres servantes, en voyant que le grand-vicaire, auquel il destinait ses coups, tardait à arriver.

Les deux victimes sont dans un état presque désespéré. Mgr Sermand, vieillard octogénaire, est le modèle du clergé diocésain; voici près de quarante ans qu'il exerce les fonctions de grand-vicaire, et c'est certainement l'ecclésiastique le plus vénéré, le plus respecté et le plus respectable de la ville d'Avignon; aussi la nouvelle de cet attentat a-t-elle péniblement ému toute la population.

SUR...PRISE DE KAIROUAN

La comédie gouvernementale du 28 octobre était si bien cousue au fil blanc, que les feuilles républicaines elles-mêmes n'ont pas osé ne pas en rire.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le journal *l'Union républicaine* :

Un triste spectacle nous a été donné hier. Solennellement, en pleine séance publique, le ministère a transmis au président d'âge, avec prière d'en donner connaissance à la Chambre, le texte d'un télégramme, bientôt affiché dans les couloirs, et annonçant que le drapeau français flotte sur les murs de Kairouan — de Kairouan abandonné par ses défenseurs, de Kairouan autour duquel l'islam révolté a fait le vide, de Kairouan où l'une de nos colonnes est entrée sans coup férir, de Kairouan dont la possession par nous ne tranche rien et nous laisse aux prises avec les mille difficultés, nées de l'imprévoyance et des fautes accumulées par le cabinet expirant.

A cette lecture on a souri — à gauche comme à droite. L'insignifiance de la dépêche, le choix de l'heure où on la produisait, la trop évidente exagération de la mise en scène y prétaient assez. Mais il ne saurait nous convenir que le drapeau français soit exposé aux railleries d'une Chambre française. Décidément, messieurs les ministres, il est grand temps de l'arracher de vos mains ce drapeau, car après l'avoir exposé à un échec, voilà que vous l'exposez au ridicule.

Autres observations des *Tablettes* :

Les ministres de la République sont des pitres, et la Chambre des députés est devenue une baraque de foire.

Il y a des directeurs de théâtre qui se respectent. Les féeries qu'ils offrent au public sont soignées et les trucs habilement dissimulés.

M. Jules Ferry, directeur actuel de la farce républicaine, traite les députés comme Maître Paillasse traite les badauds du champ de foire.

« Mesdames et messieurs, nous allons vous montrer la prise de Kairouan, ville extraordinaire, dont nous venons de nous emparer aujourd'hui 28 octobre.

« Cette place inexpugnable a été emportée, grâce aux combinaisons de l'illustre Farre, cet âne savant que vous voyez à mes côtés, ne disant rien, mais n'en pensant pas moins. En avant la musique ! »

Les badauds... nous voulons dire les députés républicains, sont restés muets devant une audace aussi naïve.

LES VICTIMES DE SAÏDA

On a reçu au ministère de l'intérieur le résultat approximatif des réclamations soumises jusqu'à ce jour à la commission chargée de statuer sur les réclamations des victimes des massacres de Saïda :

43 réclamants espagnols algériens, 1 million 100,000 fr.
47 réclamants espagnols non algériens, 280,000 fr.
28 Européens, dont 26 Français et 2 Italiens, 650,000 fr.
Indigènes civils de la commune mixte de Saïda, 240,000 fr.
Indigènes civils de la commune mixte de Fren dah, 380,000 fr.
Indigènes militaires de la commune mixte de Tjaret 50,000 fr.
Indigènes militaires de la commune indigène de Gêriville, 80,000 fr.
Indigènes militaires de la commune indigène de Yacoubia, 160,000 fr.
Indigènes militaires de la commune indigène de Fren dah, 80,000 fr.

Prévision pour 196 Espagnols et un Français présumés assassinés ou disparus, 1 million.

Prévision pour la Compagnie franco-algérienne, calcul approximatif des pertes matérielles seulement (chiffre fixé par le sous-préfet de Mascara, président de la commission 200,000 fr.

Prévision pour les réclamations non encore formulées, 600,000 fr.

Total, 4 millions 790,000 fr.

Exagérations probables, 1 million 190,000 fr.

Total général, 3 millions 600,000 fr.

Crédit à demander, 4 millions en chiffres ronds.

La commission a l'intention de demander en faveur des familles dont le chef est au nombre des morts ou disparus, une indemnité variable basée sur une enquête approfondie.

Allons, bons contribuables, payez voir un peu le régime civil, sans M. Albert Grévy vous n'auriez pas eu l'honneur de faire passer votre argent aux Espagnols, aux Italiens et aux Arabes. Rien de tel que la République pour amener la fraternité du peuple.

Louis FRANC.

CONSEIL MUNICIPAL

La chasse aux places est devenue tellement acharnée, furieuse, sous le beau régime républicain, que nous ferions bien de ressusciter un vieux mot lyonnais de 48. Les *Voraces* de cette époque n'étaient rien, comparés à ceux de nos jours.

Sur chaque fonction rétribuée se rue une multitude de citoyens faméliques. Ils n'ont pas la plus simple notion des choses qu'ils demandent à diriger; mais qu'importe? Ils se disent républicains sincères; avec ce titre, on peut se passer de tous les autres. Qu'arrive-t-il alors? Qu'un employé de l'administration cause dans la rue, une minute, avec un prêtre; qu'un de ses petits cousins mette sa fille chez des religieuses; que sa femme aille à la messe le beau jour de Toussaint; que lui-même soit sur-

pris, portant sur la tombe de sa tante une couronne ornée d'une croix, cela suffit, c'est-à-dire un seul de ces cas peut suffire; cet employé est hostile aux institutions républicaines, et cinquante individus, dont l'ignorance est aussi sincère que le radicalisme, s'en vont frapper à la porte de M. Gaillon. « Mais, citoyen maire, vous n'y pensez pas; M. un tel est un cléricail, et il touche un appointement de 3 ou 4 mille francs. N'est-il pas honteux que l'argent de la France républicaine tombe dans une poche notoirement hostile à nos institutions démocratiques?!?! »

Et M. le maire qui s'y connaît en dignité et indépendance de caractère... révoque, d'un trait de plume, le malheureux employé, coupable d'un de ces crimes dont nous avons donné quelques échantillons.

**

Si nos lecteurs pouvaient avoir quelques doutes sur l'authenticité de ce tableau, qu'ils se donnent la peine de lire ce petit compte-rendu du Conseil municipal, séance du 27 octobre dernier. Ils seront édifiés.

« M. Pasquet demande à M. le maire où en est l'épuration administrative, depuis la mairie centrale.

« M. le maire déclare que dix révocations ont eu lieu, que le conseil municipal lui fasse connaître « quels sont les employés hostiles à la République, ils « seront révoqués sur l'heure. Un livre municipal va « être publié, il contiendra les noms et adresses des « employés de la mairie. On pourra étudier les opinions « de ces employés et les signaler, mais il faut prendre « la précaution de ne les signaler qu'à bon escient. »

**

Et maintenant que ceux qui ne craignent pas le vertige, essayent de sonder, s'ils le peuvent, l'abîme de dégradation où tombe notre République!!

Voyez-vous ces conseillers municipaux, ces notables de la cité faisant l'honorable besogne d'espions et de délateurs?

Voyez-vous notre citoyen maire, plaçant à l'Hôtel-de-Ville une boîte spéciale destinée aux lettres plus ou moins anonymes?

Ils avaient cependant, assez crié contre les mouchards de l'empire, contre Ducros et ses agents!!

A moins qu'il n'aient crié parce que l'empire était trop novice, parce que Ducros n'était qu'un enfant.

Les municipaux de la République n'ont, en effet, pas besoin de Coco, ils opèrent eux-mêmes.

**

O République, que tu as bien fait d'abaisser les droits qui rendaient le sucre trop cher!

Tu prévoyais qu'il en faudrait brûler beaucoup pour dissiper tes odeurs.

MARK.

BON MOT DE ROCHEFORT

Nous nous disions :

« Avoir M. Gambetta, c'est triste; en revanche, être débarrassé de M. Ferry, c'est une consolation. »

Notre raisonnement péchait par la base. Nous gardons Ferry, tout en prenant Gambetta. De deux maux on a l'habitude de choisir le moindre. Nous voilà forcés de les choisir tous les deux. Un malheur n'arrive jamais seul.

ROCHEFORT.

MOURIR POUR LA PATRIE!

M. Constans — s'il quitte le ministère, irait, c'est probable, assure-t-on, prendre le gouvernement de l'Algérie, comme compensation. Il est à croire que S. A. le nouveau gouverneur se fait fort d'expulser Bou-Aména et ses révoltés avec les mitrailleuses... de Bayonne. On n'attend peut-être que son artillerie pour accentuer le mouvement dans le sud oranais. Bonne affaire.

**

M. Gauthier — employé au ministère de M. Constans recevra, comme son bon maître, une compensation. Il sera nommé sous-préfet de Gannat (Allier). C'est plaisir de voir comme ces charmants républicains sont dévoués à la patrie... républicaine. Ils ne quittent une mamelle de la République que pour en attraper une plus grosse.

**

M. Marçais — est encore un employé de M. Constans. Prévoyant la crise ministérielle; M. Constans n'a rien eu de plus pressé que de colloquer M. Marçais à Vesoul comme secrétaire général. Nous ne félicitons... pas Vesoul, mais M. Marçais.

**

M. Cousinet — troisième employé de M. Constans, a deux cordes à son arc: si M. Constans reste ministre, M. Cousinet restera chef de son secrétariat particulier. Si M. Constans est gouverneur de l'Algérie, M. Cousinet sera son secrétaire général.

Et dire que les journaux radicaux nous annoncent toutes ces farces sans rougir.

**

M. Chantreuil — est nommé substitut à Lyon. Les hommes du métier disent que c'est un avancement extrêmement rapide. M. Chantreuil est d'ailleurs très digne de cet avancement; car on assure que c'est un républicain obstiné. Bienheureux ceux qui ont ce talent: il en remplace beaucoup d'autres.

L. F.

CHASSE AUX MENSONGES

M. GAMBETTA

n'est pas très canonisé par ses partisans. *Lyon-Républicain* lui reproche aigrement, à la date du 30 octobre, la fausseté de ses allures. Nous y cueillons mot à mot ce qui suit :

« Ce qui choque, ce qui blesse l'esprit français et les mœurs républicaines (???) , ce sont les petits calculs, les tâtonnements, les surprises, les finasseries, les manées mystérieuses et la politique muette ou à double langage. Je dois vous le dire sans embages, cette politique de mystères, de surprises, d'apparences capricieuses, a laissé partout une impression désagréable »

Hélas ! c'est bien dit. Mais M. Gambetta pourrait si facilement se défendre, et dire à ces prétendus moralistes politiques :

« Tournez-vous donc, de grâce, et l'on vous répondra. »

LE PETIT LYONNAIS

affecte d'être parfaitement informé sur les élections qui viennent d'avoir lieu en Suisse. Malheureusement ces prétendues informations ne sont souvent que des calomnies. A beau mentir qui vient de loin ; c'est le cas de ce fameux journal à propos des affaires de Suisse.

Nous lisons, en effet, dans le *Petit Lyonnais*, 2 novembre : « Et cependant, ont-ils travaillé, nos conservateurs ! Tous les moyens étaient bons pour le triomphe de ce qu'ils appellent la bonne cause. »

« Dans le canton de Fribourg, mêmes pressions, mêmes intrigues, car le parti ultramontain n'est pas délicat dans le choix de ses moyens. Le but sanctifie les moyens, paraît encore être leur devise (sic). »

Or, nous recevons directement de Suisse des renseignements tout à fait opposés. D'après nos correspondances, les radicaux de là-bas ont agi comme les radicaux de chez nous, c'est-à-dire en employant l'insulte et la calomnie comme leur principal levier électoral.

Voilà pour les moyens.

Quant aux résultats, le *Petit Lyonnais* a soin de chanter bien haut la grande victoire remportée par le radicalisme, dans le canton de Fribourg surtout :

« Tout tourne, dit-il, à la confusion du parti conservateur. Battu sur le terrain fédéral, battu sur le terrain cantonal, il ne leur (sic) reste qu'une chose à faire, c'est de chercher un endroit convenable pour cacher leur honte et leur confusion. »

Malheureusement pour le *Petit-Lyonnais*, la honte et la confusion n'est pas si grande qu'il semble le croire, pour le parti conservateur.

« Sur le terrain cantonal » Fribourg n'est pas battu. Son petit gouvernement n'est pas du tout radical, bien au contraire.

« Sur le terrain fédéral » la honte n'est pas grande non plus. A Fribourg, le parti catholique et conservateur a gagné 933 voix depuis la votation du 6 février dernier. Dans ces conditions, la victoire du parti radical à Fribourg pourrait bien être la dernière, et il pourrait bien se faire que d'ici à trois ans « la honte et la confusion » eussent changé de côté.

LE DOCTEUR GUYOT

a parfois de l'esprit. Qu'on en juge.

A propos du phylloxéra, il s'écrie dans une lettre du 2 novembre au *Petit Lyonnais* :

« Y a-t-il lieu de se désespérer et de se croiser les bras en invoquant l'intervention impuissante d'un personnage mythologique quelconque ? Non, il y a mieux à faire. »

Que le docteur Guyot, député du Rhône, appelle Dieu « un personnage mythologique » cela ne prouve pas précisément qu'il jouit de ses facultés mentales.

Mais qu'il prétende nous faire accroire que Dieu ne s'occupe pas des productions du sol, et que nous pouvons nous passer de lui, pour la récolte des vins, pourvu que nous ayons du sulfure de carbone, cela dépasse tant soit peu la permission. Libre à lui d'aller contre le bon sens et d'expliquer la fécondité du sol par les seuls sulfo-carbonates alcalins. Nous, nous pensons que la terre est couverte d'assez de merveilles pour nous faire supposer qu'une intelligence supérieure préside à toutes les admirables productions qui en sont la richesse.

Et voilà pourquoi, sans nous croiser les bras, nous appelons l'intervention du Créateur, en lui disant chaque jour : Donnez-nous notre pain quotidien.

Que M. le docteur Guyot veuille bien nous prouver que nous avons tort.

LE PROGRÈS

a daigné s'occuper du culte des morts, à la date du 2 novembre. Ce n'est pas qu'il tienne aux morts, ni à l'immortalité : il ne croit à peu près qu'à l'incinération. Mais c'était une bonne occasion de donner un petit coup de pied aux catholiques. Voici en quels termes il l'a fait :

« Les anciens païens croyaient à l'immortalité de l'âme et à la prolongation de la personnalité humaine au delà du tombeau. Seulement, ils y croyaient d'une façon différente, et leurs prêtres n'avaient pas trouvé dans le dogme effroyable des peines éternelles, du purgatoire et des prières salariées, « une source intarissable de prébendes et de béatitudes temporelles. »

Le *Progrès* se trompe et il trompe sciemment. La croyance des païens à l'immortalité de l'âme, impliquait la croyance à un enfer, à un purgatoire et à un Elysée, correspondant à peu près à l'enfer, au purgatoire et au ciel du christianisme. Les païens n'avaient pas eu l'enseignement du Christ ; leurs croyances n'étaient point claires et définies comme les nôtres ; mais le simple bon sens leur disait que l'immortalité n'était pas une simple promenade des esprits à travers l'espace — ce qui serait sans doute plus commode pour les écrivains du *Progrès* — ; mais une récompense ou un châtiement, selon le mérite de chacun.

S'ils veulent s'en convaincre, ces messieurs du *Progrès* n'ont qu'à ouvrir leur histoire ancienne qu'ils ont mal lue.

Le *Progrès* ajoute :

« Le culte des morts, loin d'avoir été inventé par le christianisme, a été au contraire dématérialisé par lui. En éloignant du foyer le souvenir des morts, l'Eglise en a fait des fantômes effrayants ; et par l'appareil lugubre de ses enterrements elle a rendu encore plus effroyable la perspective faite à ses trépassés. A présent, grâce aux idées catholiques, bien peu oseraient passer de nuit près de la tombe aimée que dans la journée ils ont couverte de fleurs. »

Où diable le *Progrès* a-t-il donc étudié son catéchisme ? Est-ce que le citoyen Delaroche raconte à ses copains des histoires de revenants ? C'est à croire. On dirait que ces braves ont écrit leur article des morts en tremblant de peur.

Rassurez-vous, messieurs, les idées de fantômes effrayants, d'appareils lugubres, de perspective effroyable, ne sont pas des idées catholiques. Elles sortent de votre cerveau, braves gens, elles ne sont admises que par les têtes faibles qui n'ont pas ou qui n'ont plus la foi.

L'Eglise n'a pas des idées vagues comme vous sur la mort ; elle a des vérités sûres, très nettes et bien consolantes. Elle pense à ses morts doucement, elle les pleure sans désespoir, elle les aime et les soulage.

Vous, vous n'y voyez rien.... qu'un tombeau béante ; vous n'y entendez rien.... que le bruit sourd de la terre qui croule sur un cercueil. Et voilà pourquoi vous avez peur.

Et quand vous revenez du cimetière avec des amis qui pleurent, vous ne pouvez leur dire que des platitudes en matière de consolation.

Allez donc, après cela, vanter votre culte des morts !

Quant aux « prières salariées, aux prébendes et aux béatitudes temporelles, » vous savez à qui on les doit. Rendez au clergé ce que vous lui avez volé, et il n'aura besoin ni de votre budget des cultes, ni de ce que, par ignorance ou malice, vous appelez salaire. Vous avez bien mauvaise grâce à lui reprocher les quelques débris insuffisants qui lui restent pour vivre, vous qui, non contents d'avoir en mains toutes les finances de l'Etat, allez encore mendier à la porte de tous les cimetières.

A. DUBEC.

LA COLONISATION ALGÉRIENNE

(SUITE ET FIN.)

Débarquez-vous dans un port de l'Union ? Des employés d'une agence viennent à vous, vous font choisir une concession de terrain sur une carte excessivement détaillée, sorte de cadastre. On vous renseigne sur la route à suivre, sur le logement. La terre choisie par vous est livrée presque pour rien ; de plus, on vous exempte d'impôts pendant un certain nombre d'années, cinq ans au moins. — Dans les colonies anglaises de la Nouvelle-Hollande, vous avez tout cela ; en outre, on vous solde intégralement le prix de votre transport sur le navire. On croit que votre fixation dans la colonie l'indemnifiera largement, à la longue, du sacrifice momentané qu'elle s'impose. Qui empêcherait une Compagnie algérienne de suivre ces principes pratiqués par des peuples si habiles dans l'art de coloniser. Ne rencontrerait-elle pas son bénéfice là où les Anglais et les Américains le rencontrent ? Ils savent assez bien compter ; on peut s'en reposer sur eux.

Je voudrais davantage encore (et ici je ne suis, comme dans ce qui précède, qu'un rediseur des pensées d'autrui), je voudrais que cette Compagnie fit circuler, dans les parties pauvres de la France, des agents qui parleraient de l'Algérie. Ils en parleraient dans les villages ; ils organiseraient des conférences sur ce sujet, ils offriraient des concessions sur une carte, comme les Américains. Les paysans, les ouvriers, choisiraient à leur fantaisie ; les frères, les amis, les pays, auraient la faculté de se mettre ensemble. Quoi de plus attrayant pour une émigration ? Vous direz qu'on ne songe pas à cela chez les Anglais ; c'est vrai. Mais les Français ne sont pas bâtis comme les Anglais. Ils aiment à vivre en famille, à s'amuser en famille ou avec des amis ; ils aimeraient beaucoup à émigrer en famille. L'isolement leur est en horreur. En leur permettant de partir ensemble et de se fixer ensemble sur le sol algérien, vous leveriez le plus redoutable obstacle à l'émigration qui soit dans leur cœur. Il leur semblerait qu'ils emportent le pays natal avec eux.

Les colons arrivés, on les cantonnerait dans des villages construits d'avance, comme on fait à présent, du reste. L'emplacement de ces villages aurait été soigneusement déter-

FEUILLETON

LES COUTEAUX D'OR

PAR PAUL FÉVAL

I

PETIT COMITÉ CHEZ LA MARQUISE

(Suite.)

La curiosité, un instant excitée par l'étranger, tomba à plat. On jugea qu'il ne valait pas la peine d'être examiné davantage. Il y a voyageurs et voyageurs. Ce grand garçon qui ne pouvait parler sans que le rouge lui montât au visage, fut jugé du premier coup sans appel. La marquise se retourna. Au moment où Hélène allait faire de même, ses yeux se croisèrent pour la seconde fois avec ceux de Georges Leslie, et pour la seconde fois, elle s'étonna d'éprouver un sentiment de crainte.

— Une histoire ! une histoire ! reprit le chœur des vicomtes curieuses.

Henri passa ses mains sous les basques de son habit noir. C'est le signe qui veut dire : Ecoutez ! Un murmure de contentement fit le tour du boudoir.

— Je suis on ne peut plus satisfait d'avoir un témoin, dit le vicomte Henri. M'est-il permis de demander à M. Georges Leslie de quel côté des montagnes il a opéré ?

— Des deux côtés, répondit Georges.
— Au nord ou au midi du Sacramento ?
— Au midi et au nord.
— Partout alors ?
— Partout.

Le vicomte Henri s'inclina en souriant et ouvrit son habit, dans la poche duquel il prit une sorte de poignard à gaine de paille nattée, de forme très grossière, mais dont le manche, en corne noire, était chargé d'une profusion d'ornements.

— En ce cas, dit-il, M. Georges Leslie doit connaître ceci ?

Georges avança le corps comme s'il eût voulu s'élançer vers le vicomte. Il se contenta et répondit froidement :

— C'est un *golden-dagger*.

Henri dégaina le couteau ; la lame, large et tranchante

était d'acier, damasquinée d'or. La monture était d'or massif.

— Montrez, montrez ! cria-t-on de toutes parts.

Henri offrit le couteau à la marquise, qui le fit passer de mains en mains. Le couteau arriva ainsi jusqu'à Georges ; il le prit et l'examina.

— C'est le *golden-dagger* d'un chef, dit-il.

Sa parole était calme ; personne ne remarqua l'extrême pâleur de ses joues.

— Qu'est-ce que c'est qu'un *golden-dagger* ? demanda la marquise.

— Vous le voyez, répondit Henri, c'est un couteau d'or. Les gens qui se servent de cette arme-là sont des lions.

— Lions et tigres, murmura Georges.

— Ceci est leur griffe, poursuivit Henri en reprenant le couteau des mains du général O'Brien ; je vais vous raconter comment j'ai arraché cette griffe de lion.

II

M. BENOÎT

Il se fit autour du vicomte Henri de Villiers un soudain silence. Georges Leslie s'était adossé contre la boiserie et croisait ses bras sur sa poitrine.

Le vicomte commença :

— La première fois que j'entendis parler du *golden-fever*...
— Permettez, interrompit la marquise, parlez en français le plus que vous pourrez : *golden-fever* veut dire ?

— Fièvre d'or.

— Tout est d'or en ce pays-là ! s'écrièrent ensemble trois beaux esprits, étonnés de se rencontrer et tous vicomtes.

— Grand merci, cousin, dit la marquise ; continuez, je vous écoute.

— La première fois, reprit le vicomte, que j'entendis parler de la fièvre d'or, j'étais à chasser le bison dans la plaine, au-delà des monts Alleghany, vers l'extrémité nord de l'Ontario. Beau pays ! Cooper en a fait des descriptions ravissantes ; mais, là bas, la nature est bien au-dessus des descriptions de Cooper.

J'avais quitté Baltimore quinze jours auparavant, et je comptais n'y retourner qu'à la saison des pluies. J'étais là non seulement pour mon plaisir, mais aussi par économie.

J'avais calculé qu'en vivant de l'air du temps ou à peu près pendant six ans, je pourrais réparer les brèches faites à mon patrimoine. Vous souriez, général : je vous recommande cette manière de chercher de l'or, qui vaut bien le barrage des Pactoles californiens et les machines à lever la boue.

Ce fut un Français qui nous raconta les miracles de l'or, la naissance de San-Francisco, qui, tout à coup, était sorti de terre dès que le joug mexicain s'était retiré de ce sol opulent ; les fortunes féériques qui s'étaient opérées le long du rio del Sacramento, la folie qui prenait à la fois l'Amérique et l'Europe. Ce français se nommait Benoît Lyon. Il était de la commune de Montmartre, près Paris. Je l'ai eu pendant dix-huit mois pour domestique, là-bas. Maintenant, c'est un bourgeois ; il habite Montmartre, sa ville natale ; il s'est fait propriétaire, tout en haut de la butte, dans la rue St-Denis, où il loue, l'été, des cabanes aux boutiquiers avides de grand air. C'était un bon garçon, un peu coquin, et qui doit prendre fort au sérieux son métier de propriétaire.

Benoît gagnait sa vie, sur les bords du St-Laurent à chasser le castor ; c'était une industrie modeste. Quand je lui dis : « Je veux voir l'Orégon, la Sonora, la frontière mexicaine et le reste, » Benoît répliqua d'emblée :

— Monsieur aura besoin d'un domestique, j'ai servi un général canadien là-haut, du côté du fort Sauris, quand je fus obligé de quitter notre France. Si monsieur veut prendre des renseignements auprès du général, le général demeure maintenant un peu au-delà de la rivière d'Albany, dans le gouvernement de la Nouvelle-Galles.

C'était une affaire de quelques centaines de lieues. J'eus l'indiscrétion de lui demander ce qui l'avait forcé à quitter notre chère France ; il sourit et me répondit en clignant de l'œil :

— Dans ces diables de pays, à l'ouest, il fait bon avoir avec soi un homme qui connaît plus d'un métier.

Vous auriez peut-être repoussé ses offres, moi je les acceptai. Il m'a servi comme mon ombre, non point par dévouement, sans doute, mais par intérêt, et, tout en me servant à peu près, il a ramassé en chemin assez de petits morceaux d'or, monnayés ou non, pour acheter sa bicoque. Il était hardi, agile, menteur, larron. Un valet fait autrement, ne m'aurait pas convenu.

Demandez à M. Georges Leslie, mesdames, quelle figure feraient nos valets de chambre parisiens dans ce pays d'enfer.

— Je n'ai jamais eu de valet de chambre dans mes voyages, dit Georges doucement.

Ces dames étaient trop bien nées pour sourire. Il y eut seulement un froid. Le vicomte poursuivit :

(A suivre.)

miné pour les conditions hygiéniques et pour l'eau potable. L'Algérie, se remplissant graduellement de Français, se couvrant de nouvelles maisons et de nouveaux domaines, rendrait vite bien plus qu'elle n'aurait coûté.

Au bout de quelques années, le gouvernement, recueillant des impôts doublement, triplement rémunérateurs, et diminuant de moitié ses dépenses de garnisons, verrait rentrer au Trésor tout l'argent des subventions qu'il aurait données à la Compagnie. L'Algérie serait une seconde France qui nous aiderait à payer nos dettes, qui se soutiendrait d'elle-même et deviendrait l'entrepôt d'un commerce immense avec le centre de l'Afrique.

Belle perspective ! que la réalité actuelle vous ressemble peu ! Mais aussi, que nos gouvernants se sont imposé peu de peine à l'égard du peuplement algérien !

Hors l'amiral de Gueydon et le général Chanzy qui, de 1870 à 1876, ont attiré cent à cent cinquante mille Français et étrangers sur la terre africaine, qu'est-ce que les autres ont su faire et qu'est-ce qu'on leur a permis de faire ? Pas grand chose. Loin de songer à peupler l'Algérie, Louis-Philippe voulait l'abandonner pour plaire à ses bons amis les Anglais, qui se trouvaient gênés par notre conquête. Obligés de la garder par un vote solennel de la Chambre, il ne voulait pas étendre nos possessions dans l'intérieur. Sans Abd-el-Kader et d'autres, qui harcelèrent les Français et leur infligèrent des échecs que le sentiment national força de venger par la défaite de l'ennemi et la prise de son territoire, nous serions restés sur la côte l'arme au pied. On conçoit que cette conduite ne dut guère encourager les colons à venir, et le roi de juillet s'inquiéta peu s'ils venaient ou non. Pourvu qu'il se maintint sur son trône acquis par la force des barricades, le reste lui était bien égal.

Quarante-huit s'occupa un moment de l'Algérie. Ce fut pour lui expédier dix à douze mille indigents de Paris. On ne savait qu'en faire dans la capitale, on les évacua sur Alger ; on en forma des villages et on leur distribua des terres. Mais ces gens-là n'étaient point du tout des cultivateurs. La misère les saisit, la fièvre algérienne vint par-dessus ; ils moururent en grand nombre, et, quand ils moururent, il y avait déjà longtemps que le gouvernement français ne pensait plus à eux. En république, on a bien autre chose à faire qu'à coloniser.

Napoléon III, au début, sembla avoir de bonnes intentions pour l'Algérie. La Kabylie fut prise. Une Compagnie algérienne fut fondée. Cependant, les conditions étaient toujours dures pour les colons. Si, après cinq années, l'émigrant français n'avait pas construit une habitation convenable et cultivé sa concession comme le gouvernement l'entendait, des agents renvoyaient sa cabane : c'était lui signifier l'ordre de quitter l'Algérie, ce qu'il ne manquait pas de faire au plus vite. On dit que les bureaux arabes ne tenaient pas à la colonisation ; ce qui précède tendrait à le donner à croire. Quoi qu'il en soit, Napoléon III, en 1865, défendit tout à coup de coloniser ; il proclama l'empire arabe. L'Algérie fut dans la consternation. Quinze mille colons partirent, sentant bien que jamais les Arabes ne se rallieraient à la France, ainsi que le croyait le chimérique empereur, et qu'en interdisant la colonisation par les Européens, on banissait toute sécurité.

Enfin, de Gueydon et Chanzy avaient fini par trouver le bon moyen de rendre l'Algérie soumise, quand M. Grévy frère est arrivé juste pour détruire leur ouvrage. Regardez l'Algérie en ce moment, les insurrections qui s'y manifestent, les départs d'émigrants qui s'y produisent par milliers, et dites-moi si tout n'est pas à recommencer.

Il y a six mois, nous avions là-bas 300,000 Européens, Français et étrangers : ce nombre est déjà réduit à 270,000 ; et il se réduit de jour en jour. Inutile de dire que les arrivages ont complètement cessé : il n'arrive plus que des soldats et des canons. La colonisation, sous Chanzy, aurait acquis près de 100,000 Européens de plus en ces quatre dernières années ; elle en perdra 50,000 par la faute d'Albert Grévy, si elle n'est pas perdue elle-même complètement.

Au terme de cette longue étude, il importe de déterminer à qui revient la responsabilité pleine et entière de la malheureuse situation de l'Algérie. Nous avons vu que les Arabes et les Kabyles n'ont pas été conquis au christianisme et à l'amitié de la France, parce que nos principes nouveaux de colonisation exigeaient qu'on les laissât dans la religion musulmane. Première faute qu'on peut appeler énorme. Première faute commise avec nos principes nouveaux, c'est-à-dire révolutionnaires. Nous avons vu ensuite que nos gouvernements, de 1830 à 1881, n'ont songé que par instants à exciter une grande émigration en Algérie. Jamais ils n'ont pris tous les moyens qu'ils auraient pu prendre pour la soulever ; souvent ils se sont contredits et ont défilé leur œuvre, comme Pénélope. La stabilité, l'esprit de suite, le respect de l'histoire et l'observation de ses lois leur ont manqué misérablement. C'est la Révolution qui nous a fabriqué ces gouvernements : c'est elle qui est responsable de leurs erreurs, de leurs bévues. Les malheurs de l'Algérie, nous les ajouterons donc avec justice au dossier de la Révolution. Et, au lieu de dire : « La France ne sait pas coloniser », ce qui est démenti par les faits, nous dirons : « La France ne sait plus coloniser depuis 1789 », ce qui est rigoureusement vrai.

D. DUROLIN.

LA RÉVOLUTION IRLANDAISE

C'en est fait. Le gouvernement britannique, dirigé par M. Gladstone, part en guerre ouverte contre la Land-League (ligue agraire) irlandaise. D'une main, pour la désarmer, il lui présente, dans le Land-Act (loi agraire nouvelle), des concessions qui constituent une amélioration véritable du sort des fermiers ; de l'autre main, il signe la suppression de la Ligue, qualifiée illégale, il saisit les principaux chefs de cette Ligue, les met en prison et ordonne aux soldats cantonnés en Angleterre de passer le détroit pour aller montrer leurs baïonnettes aux Irlandais. — Prenez ma loi telle qu'elle est et taisez-vous, s'écrie M. Gladstone ; sinon la prison et la mort.

N'aurait-ce pas été plus humain de sa part, à lui qui s'intitule si hautement libéral, d'attendre un peu que les réfor-

mes du Land-Act eussent adouci et fait tomber la colère des Irlandais ?

Le noble lord n'aurait-il pas pu avoir un instant de patience ?

L'Irlande a souffert patiemment pendant trois siècles !

Que va-t-il advenir d'une sévérité si excessive, tranchons le mot, si injuste ? L'Irlande s'agite de manière à effrayer déjà ses persécuteurs séculaires, les Anglais. Les Irlandais se soutiennent entre eux par l'association puissante de la Ligue ; ils ont conscience de leur force : des chefs habiles et tenaces sont à leur tête ; du fond de sa prison, M. Parnell peut tout diriger, au moyen d'émissaires insaisissables pour la police anglaise. Malgré sa réclusion, il a pu déjà donner sa signature au manifeste de la Ligue. Au défaut de M. Parnell, d'autres chefs occultes sont là, héritiers des plans et du savoir faire de leur prédécesseur. Aux Etats-Unis, des centaines de milliers d'Irlandais émigrés envoient leurs encouragements chaleureux et leurs dollars aux frères d'Europe.

La plupart des nations du continent européen font des vœux pour les malheureux et intéressants habitants de l'Irlande. Immense force matérielle et morale que M. Gladstone ne brisera pas comme il le voudra !

De plus, les sociétés secrètes offrent leur appui aux Irlandais ; elles parlent d'incendier et de faire sauter l'Angleterre à l'aide de la dynamite. Déjà, elles ont tenté de détruire plusieurs édifices publics. On a découvert, dans la cale d'un vaisseau à destination de l'Angleterre une dizaine de machines infernales qui devaient, évidemment, aller jouer dans ce pays leur rôle de destruction. Si l'Irlande accepte le secours des sociétés secrètes, elle adjoindra, sans aucun doute, à une belle cause une alliance indigne, mais qui donc l'y aura poussée ? Qui donc sera le principal coupable, sinon M. Gladstone, avec ses répressions laïques, et l'Angleterre avec sa tyrannie cruelle, avec son sauvage égoïsme ?

Remontons dans le passé pour comprendre et juger, d'une façon équitable, les sentiments qui animent l'âme des Irlandais. Nous verrons passer devant nous une histoire plus triste que n'importe quelle histoire de peuple européen, plus triste même que l'histoire de la Pologne.

De race celtique comme les Français, généreux et pleins de cœur comme nous, les Irlandais, divisés en petits clans indépendants, ne commencèrent qu'en l'année 1172 de notre ère à voir s'installer sur leurs côtes une nation nouvelle. C'étaient les Anglais, ou, pour mieux dire les Normands, qui, après avoir mis cent ans à battre, à dominer, à asservir l'Angleterre, portaient leur soif de pillage dans l'île voisine. Pendant quatre cents ans, les braves Irlandais résistèrent avec une énergie indomptable. Ils parvinrent, du temps d'Henri VIII, à jeter presque à la mer les Anglo-Normands ; mais, sous Elisabeth, au XVI^e siècle, ils furent vaincus, hélas ! et conquis graduellement.

(A suivre).

D. DUROLIN.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAÏN, rue Sala, 44.

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0

DES

Chemins de fer de l'État Serbe

Remboursables à 500 fr. en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE

L'Union Générale

SUCCURSALE DE LYON

16, Rue de la République, 16

CÈDE CES OBLIGATIONS AU PRIX DE

431 FR.

A partir du 1^{er} Novembre
Jusqu'au 14 Novembre inclus

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)
Expédition Franco, en France, depuis 8 litres. Dépôts partout, notamment à Paris, Vve Paquetet, rue Châteaudun, 2 ; à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15. Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE
FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuïsement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général :

Coutellier, Paër & C^{ie}

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz Monvenoux, Lieras.

LE DOCTEUR CHOFFÉ

Ex-Médecin de marine, offre gratuitement une brochure indiquant sa méthode (10 années de succès dans les hôpitaux), pour la guérison radicale de hernies, hémorroïdes, maladies de vessie, goutte, gravelle, rhumatismes. Adresser les demandes :

27, quai Saint-Michel, Paris.

NOUS apprenons de source certaine que la Société française financière, vient de conclure une affaire importante qui lui assure de larges bénéfices pour l'exercice en cours. Le dividende de l'année serait encore supérieur aux précédents, qui n'ont jamais été moindres de 60 francs et qui ont atteint 70 fr. pour l'exercice 1880-81. Ainsi, l'on peut déjà compter sur un coupon de 40 fr. à détacher le 1^{er} février prochain, c'est-à-dire dans quatre mois. Or, les actions de cette Société étant cotées officiellement aux environs de 900 francs, elles représentent un placement à plus de huit pour cent et comme elles sont destinées à être capitalisées à cinq pour cent, elles ont encore devant elles une marge de plusieurs centaines de francs de hausse dont peuvent profiter les nouveaux acquéreurs.

AVANT
LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EST
LE VÉRITABLE
NON

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 N^{os} par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES
9 FRANCS PAR AN
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier
ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.
Sage-Femme
Maison d'accouchement tenue par M^{lle} Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

3, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS
A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR
5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur
Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures
PUBLICATIONS NOUVELLES
de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ALPHABÉTIQUE des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.
En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU, 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

MAISON FONDÉE EN 1863
AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
Correspondant de l'Agence Havas
LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON
Succursales à St-Étienne, rue Ste-Catherine, 6
Grenoble, Place Grenette.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE
ABONNEMENTS SANS FRAIS
A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE
A l'Agence FOURNIER,
14, rue Confort, à l'entresol.
ASTHME & CATARRHE
GUÉRIS PAR LES CIGARETTES ESPIC LA BOITE 2 fr.
1^{re} Ph^{ie}. — DÉPÔT : 128, r. St-Lazare, PARIS

E. Labrosse